

Les candidats-astronautes/spécialistes de mission de l'ASC pour l'année 1992 devront se présenter au JSC au plus tard le 3 août 1992. Le candidat de l'ASC pour l'année 1995 devra se présenter au JSC au plus tard le 6 mars 1995.

Tous les candidats-astronautes devront parler et écrire l'anglais couramment à la date de début de leur entraînement respectif.

4.0 ENTRAÎNEMENT

4.1 Généralités

L'ASC exigera de ses candidats-astronautes et spécialistes de mission qu'ils signent et reconnaissent un Code de conduite (Annexe 1) et elle devra s'assurer que ses candidats-astronautes/ spécialistes de mission s'y conforment. Ce code de conduite dûment signé devra parvenir au coordonnateur de l'entente de la NASA avant la date à laquelle chacun des candidats-astronautes devra se présenter au JSC pour son entraînement de base.

Pendant toute la durée du programme d'entraînement, comme il est indiqué dans la présente entente, les candidats-astronautes/spécialistes de mission de l'ASC séjourneront au JSC, à Houston, au Texas, et seront affectés au Astronaut Office du Flight Crew Operations Directorate de la NASA. Toute demande que l'ASC voudrait adresser à la NASA et qui serait susceptible d'avoir une incidence sur la capacité d'un candidat-astronaute/spécialiste de mission à poursuivre son entraînement ou à s'acquitter de ses tâches auxiliaires devra être soumise à l'attention du coordonnateur de l'entraînement de la NASA avant d'être présentée officiellement à la direction de la NASA. Les demandes de cette nature devront être soumises par écrit au coordonnateur de l'entraînement de la NASA pour approbation.

La NASA fournira un soutien administratif général aux candidats-astronautes/spécialistes de mission de l'ASC pendant toute la durée de leur séjour au JSC. Ce soutien comprendra notamment un lieu de travail avec bureau, un téléphone, un télécopieur et un service de secrétariat. Les frais d'interurbain liés à un usage du téléphone et du télécopieur autre que pour le soutien direct à l'entraînement seront acquittés par l'ASC.

Tous les déplacements effectués dans le cadre de l'entraînement en vertu de la présente entente seront défrayés par la NASA. Les autres frais de déplacement seront à la charge de l'ASC.

Les candidats-astronautes/spécialistes de mission de l'ASC devront subir annuellement des examens médicaux au JSC Flight Medicine Clinic. Les examens médicaux annuels seront